Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260709-DEL_54_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°54 – 2026

Date de convocation :
2 juillet 2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	*15*
Présents :	*12*
Absents représentés :	*2*
Absente :	*1*

L'an deux mil vingt-six, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Joseph LE GUENIC, M. Thierry JEHANNO, M. Michel GAINCHE, M. Eric POSSEME, Mme Christelle GAULARD, Mme Lydia LE CLERE, M. Jonathan LE PRIELLEC, Mme Typhen GROSEIL, M. Thomas HARNOIS

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU donne pouvoir à M. Joseph LE GUENIC
Mme Laura CANTRELLE donne pouvoir à Mme Christelle GAULARD

ÉTAIT ABSENTE :
Mme Florine CORRE

M. Joseph LE GUENIC a été désigné secrétaire de séance.

****

OBJET :
Création du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Madame la maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il est proposé de créer le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe suite à la réussite du concours de Mme Camille VILLENEUVE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DE CREER** le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er août 2026,
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

Pour extrait conforme
La Maire
Laëtitia BRIZOUAL

MAIRIE DE KERFOURN (Morbihan)